

## 2. Analyse de la contribution des avancées du projet à l'atteinte des résultats attendus du programme FIBA (A, B, C ou D) dans lequel le projet s'insère

Ce projet s'insère dans le programme A de la FIBA, lequel vise à **promouvoir le développement d'un réseau cohérent et fonctionnel d'aires marines protégées en Afrique de l'ouest**, qui constitue l'objectif No 1 de la FIBA. Avec les deux volets directement exécutés par la FIBA (volet 1 et 2), le projet représente ainsi une des activités phares du programme de la FIBA, dont la mise en place et l'opérationnalisation du RAMPAO constituent l'un des objectifs stratégiques.

Les résultats obtenus par ce projet, notamment en ce qui concerne les analyses de lacunes écologiques, l'étude sur les sites naturels sacrés, la reconnaissance officielle du réseau dans tous les pays, le fonctionnement des organes du réseau etc. contribuent directement à l'objectif spécifique du programme relatif à **l'amélioration de la cohérence du réseau** et au résultat 4 du programme A (**L'organisation du réseau régional des AMP est institutionnalisée et fonctionnelle**).

Le développement d'une base de données détaillée et d'un système d'information sur les AMP et l'écorégion en général (volet 2) répondent précisément au résultat 5 du programme A de la FIBA (**Des outils d'aide à la décision sur l'évolution de l'état de la biodiversité dans les AMP sont mis en place**).

Par ailleurs, les résultats issus des activités du projet, notamment de l'évaluation de l'efficacité du réseau, du processus d'analyse des lacunes et de l'étude sites naturels sacrés feront l'objet d'une large diffusion, alimentant ainsi le résultat 6 du programme A relatif à la **capitalisation des expériences et résultats du programme**.

En ce qui concerne **le programme global de la FIBA**, l'appui à la « consolidation institutionnelle et écologique du RAMPAO » est ainsi directement cohérent avec l'objectif 1, mais également avec l'objectif 3 (Appuyer les acteurs engagés dans la conservation des espèces et des habitats critiques en Afrique de l'Ouest) et il participe aussi à l'objectif 4 (Renforcer l'adhésion des sociétés et des acteurs à la cause de la conservation des zones côtières ouest-africaines).

## 3. Analyse de la contribution des avancées du projet à l'atteinte des résultats attendus du programme PRCM et aux axes stratégiques du PRCM<sup>10</sup>

Le projet a été exécuté dans le cadre de la composante Conservation de la deuxième phase du PRCM. Les progrès réalisés dans la consolidation du fonctionnement institutionnel du RAMPAO (volet 1) répondent très précisément à l'objectif spécifique de la composante pour la mise en place d'un «*système cohérent d'aires protégées fonctionnelles [qui] couvre un ensemble d'habitats critiques...*». Les résultats des volets 3 et 4 contribuent plus particulièrement au point 1.1 (« Renforcement de l'efficacité de gestion des AMP ») du résultat stratégique 1 de la composante conservation. Le volet 3 offre un outil de décision en faveur d'une conservation fondée sur les écosystèmes et les services qu'ils procurent. Ce volet permet d'appréhender la conservation sous l'autre angle de la conservation des services écosystémiques et les écosystèmes qui les fournissent, au premier chef desquels se trouvent les mangroves, les herbiers et les fonds coralliens.

Les différents axes de ce projet ont des liens étroits et ont contribué aux axes stratégiques suivants de la seconde phase du PRCM:

- **Renforcement des compétences et des capacités institutionnelles** : à travers l'appui au fonctionnement et au renforcement de l'efficacité du réseau, à travers la capacitation, la promotion des collaborations entre les structures de tutelle des AMP mais aussi avec les structures en charge de la pêche et de la recherche halieutique.

- **Amélioration de la gouvernance** notamment en contribuant à l'amélioration de la fonctionnalité écologique et institutionnelle du réseau, à travers la promotion du suivi de l'efficacité des AMP du réseau, de la prise en compte des valeurs des AMP dans les décisions et de l'identification d'alternatives pour la durabilité financière des AMP

- **Intégration** des résultats de la **recherche** : spécifiquement à travers la mise en oeuvre des études sur les lacunes écologiques du réseau, l'étude sur les sites naturels sacrés, l'évaluation de la valeur

<sup>10</sup> Axes stratégiques du PRCM : renforcement de capacité des acteurs et institutions, recherche, gouvernance, plaidoyer, éducation et communication environnementale, autre

économique et sociale des AMP et l'évaluation des systèmes de financement durable existants.

- Enfin, les résultats des différentes études (étude des lacunes écologiques du RAMPAO, étude sur les sites naturels sacrés, étude sur la valeur sociale et économique des AMP, étude sur les modes de financement durable) pourront être valorisés pour le **plaidoyer** et servir d'**outils de suivi et d'aide à la décision** en faveur de mesures de conservation d'habitats critiques et espèces-clé et de gestion durable des ressources halieutiques et pour renforcer le dialogue avec les politiques et promouvoir des actions positives vers le développement durable des AMP de l'Afrique de l'Ouest.